

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 7 juillet 2022

Délibération n°2022-21 portant approbation de la tarification de la mise à disposition de la salle blanche et de ses équipements au département de physique de l'ENS

- Vu** le code de l'éducation ;
- Vu** le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 relatif à l'École normale supérieure ;
- Vu** le règlement intérieur de l'École normale supérieure ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve les tarifs pratiqués par l'ENS pour la mise à disposition de la Salle blanche du département de physique et ses équipements.

Nombre de membres en exercice : 26

Présents ou connectés : 15	Pour : 20
Procurations : 7	Contre : 0
Votants : 22	Abstention(s) : 2

Fait à Paris, le 7 juillet 2022

Le Président du conseil d'administration

François HARTOG



Pièce jointe : Tarifs pour la mise à disposition de la salle blanche et de ses équipements, au département de physique de l'ENS.

Mise en ligne le : 7 juillet 2022

Conseil d'administration de l'ENS du 7 juillet 2022

Ajouté par additif – Tarifs de la mise à disposition de la salle blanche et de ses équipements au département de physique de l'ENS (vote)

La salle blanche du département de physique est une plateforme de micro/nano-fabrication qui rassemble des technologies permettant de structurer la matière à des échelles allant de l'atome au diamètre d'un cheveu. Les dispositifs qui y sont fabriqués servent de « démonstrateurs » pour la réalisation d'expériences de physique fondamentale. Cette infrastructure de **100 m²** ouverte depuis **2007**, rassemble dans un environnement à empoussièremement contrôlé plus d'une dizaine d'équipements lourds, représentant un investissement total de **2 millions d'Euros**.

La salle blanche compte une soixantaine d'utilisateurs réguliers, provenant du département de physique de l'ENS, mais également du département de chimie et des laboratoires qui composent la centrale de proximité Paris Centre. Elle accueille également des projets expérimentaux s'adressant aux étudiants de L3 de l'ENS (FIP), aux étudiants de la formation CPES-PSL, et du M2 – ICFP.

La facturation des équipes de recherche (cinq du LPENS et une du LKB) se fait par l'ENS, via le département de physique, sur la base d'un forfait : « gros utilisateurs » autour de **10 kEuros** et de « petits utilisateurs » autour de **5 kEuros**.

Suite à l'hébergement de deux startups par le département de physique qui seront utilisatrices de la salle blanche, mais également au regard des règles de plus en plus strictes de facturation sur les contrats Européens, nous avons décidé de mettre en place la tarification officielle de la salle blanche. Deux tarifications sont mises en place : une pour les utilisateurs « académiques » (PSL, CNRS, SU, UP ...) et une autre pour les utilisateurs « extérieurs » (entreprises privées, laboratoires étrangers).

Equipements	Tarification Extérieurs	Tarification Académiques
Lithographie électronique	61 € / h	21 € / h
Lithographie optique	56 € / h	15 € / h
Lithographie laser	41 € / h	9 € / h
Evaporateurs	157 € / Dépôt	49 € / Dépôt
Sputtering	190 € / Dépôt	44 € / Dépôt
ALD	65 € / h	17 € / h
RIE	17 € / min	3 € / min
AFM	51 € / h	10 € / h
Raman	31 € / h	4 € / h
Scie Diamantée	139 € / découpe	55 € / découpe
Formation/ prestation	60 € / h	gratuit

*(h : heure, min : minute)

Il est proposé au conseil d'administration de bien vouloir approuver le tarif d'utilisation de la plateforme de la salle blanche et des matériels.